

Je m'engage à défendre les 15 points présentés devant la AN si l'élection me le permet, parce que j'estime que le partage des richesses pour éradiquer la pauvreté et la précarité, l'autonomie alimentaire, les actions concrètes en faveur des énergies climatiques renouvelables, le respect des droits humains, le soutien aux plus démunis,... sont la priorité des actions prioritaires du gouvernement et des parlementaires.

Mes respectueuses salutations

Jean CLAUDE DESCHAMPS

Président du MODEM 19